

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion de retour
Proposition d'axes de développement
Le 7 septembre 2010 à 19h30
(Maka – Rue de Lognoul n°6 à Ferrières)**

La réunion débute à 19h40, par une introduction de Monsieur Raymond Maréchal, Bourgmestre de Ferrières. Il rappelle les principales étapes franchies depuis le début de l'Opération de Développement Rural (cf. powerpoint en annexe). Il remercie les personnes qui ont exprimé leurs avis lors de la consultation que ce soit lors d'une réunion ou par l'intermédiaire d'un formulaire. Il rappelle que l'objectif de la réunion de ce jour est de présenter une première synthèse de la consultation citoyenne et des données de l'étude socio-économiques mais aussi de recueillir l'avis des habitants à ce sujet. La réunion rassemble 25 personnes.

Introduction

Sarah Beaufays, agent de développement au GREOA, rappelle brièvement quelques points déjà abordés lors des réunions précédentes, pour les personnes qui n'étaient pas présentes : présentation du GREOA, rappel des principales caractéristiques d'un PCDR et des étapes de l'Opération de Développement Rural. Elle présente également quelques travaux réalisés qui répondent aux besoins énoncés lors de la consultation de la population (Lot 0).

Proposition d'axes de développement (présentation)

Benoît Houbeau, auteur de projet au GREOA, présente ensuite les 4 axes de développement proposés pour la Commune, sur base d'une analyse Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces (AFOM) (cf. Powerpoint en annexe).

Les participants sont invités à consulter le document qui leur est remis (cf. annexes) et qui synthétise les données objectives de l'étude socio-économique, la consultation de la population et l'état de la réflexion qui a mené à la rédaction des axes de développement proposés. La prise de connaissance de ce document sera utile pour la suite du processus.

L'assemblée est ensuite répartie en sous-groupes. Chacun nomme un rapporteur qui prend note des avis des participants sur les axes de développement afin de procéder à une première réflexion pour le développement de la Commune. Ensuite les rapporteurs viennent exposer à l'assemblée les avis émis par leur groupe.

Avis des participants

Groupe 1 :

Les axes de développement traitent de la Commune dans son intégralité, or il existe des spécificités propres à chaque village, comme par exemple le développement touristique ou culturel. Il est important de faire émerger certaines disparités dans la Commune pour trouver des solutions adaptées.

L'offre commerciale de proximité s'amenuise.

Plusieurs priorités sont à mettre en évidence :

- une infrastructure de garde pour enfants
- une maison de village pour tous les villages (les salles paroissiales ne sont pas équivalentes à des salles communales ou des infrastructures sportives)
- une maison de l'emploi serait importante car il est difficile de se déplacer.

Groupe 2 :

Il y a des projets dont on parle peu :

- manque de repas chauds dans les écoles
- dans la présentation, le socio-économique est fort lié au tourisme et à l'agriculture mais on parle peu de l'artisanat.
- on parle peu des plaines de jeux. A Sy, il y a un projet de Sports-aventures où les clients sont souvent flamands. Peu de locaux viennent aux activités.
- tout est utopie, il faut sauvegarder la population pour fin 2012.
- les structures existantes sont à améliorer (ex : patro)

D'une manière générale les participants craignent que certains projets soient basés sur des avis individuels.

La problématique des transports en commun est un problème approuvé à l'unanimité. Le Ferri-bus est un système intéressant mais il n'est pas facile de pouvoir en disposer, selon les membres du sous-groupe.

Le lien social est vraiment à travailler : les villages ont été regroupés à la fusion des communes mais ne se connaissent pas. Il est proposé d'organiser peut-être des fêtes de village mais aussi une fête de la Commune, par exemple. Il serait intéressant qu'une personne soit chargée de renforcer le lien social dans la commune et coordonne les différents secteurs (économique...).

Groupe 3 :

Le groupe est globalement d'accord avec les axes proposés. Il met toutefois l'accent sur certains problèmes :

Axe transversal (communication)

- absence de mise à jour des ordres du jour et/ou décisions du Conseil communal sur le site Internet
- manque d'un journal papier informant des nouvelles du Conseil communal, notamment

- en ce qui concerne les valves publiques, les rendre plus accessibles, mieux protégées (certaines, comme à Burnontige, sont mal placées : il est dangereux de s'y rendre pour des raisons de sécurité), ces valves devraient pouvoir être accessibles aux comités de villages pour afficher l'agenda des activités...
- traduire certaines publications en d'autres langues
- au niveau du PCDR :
 - tout le monde n'a pas accès au site Internet (pour les comptes-rendus...) Sarah Beaufays répond qu'à se stade les comptes rendus sont envoyés par courrier sur demande. Ensuite, dans les groupes de travail, ils sont envoyés à tous les participants.
 - certaines personnes s'inquiètent de savoir si la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) représentera bien l'avis global des gens et si les sujets qui seront proposés seront bien « colportés » et « poussés ».
 - le sous-groupe insiste sur l'importance de motiver les troupes en constatant un problème d'investissement des personnes sur la durée.

Axe environnemental :

- le problème urbanistique (certaines nouvelles constructions mal intégrées, caractère historique à maintenir...); revoir la politique d'urbanisation et maintenir l'habitat groupé
- problème au Wézomont (issu du zoning)
- dimanche matin, limiter les activités bruyantes (tondeuses, quads...)
- envisager la possibilité de récupérer les résidus de coupes de bois pour le chauffage

Axe humain :

- souhait de plaines de jeux
- importance de créer des crèches, des structures pour l'accueil des enfants en bas âge

Axe économique :

- insister sur le tourisme, c'est un pilier de l'économie : beaucoup de touristes d'un jour paient un organisme hollandais pour venir à Ferrières. Or, cette activité pourrait revenir à un organisme communal.
- améliorer la communication, entre tous les commerçants...
- améliorer la mobilité

Questions – réponses sur la suite du processus

Sarah Beaufays informe de la suite du processus et invite les participants à poser leur candidature à la CLDR jusqu'au 30 septembre 2010. Benoît Houbeau insiste sur l'importance du consensus au sein de cette commission ; la différence entre membre effectif et suppléant n'existant qu'au cas où un vote serait nécessaire. Ensuite, les participants posent différentes questions.

Quel est le rôle du GREOA ?

Les agents de développement du GREOA animent les réunions citoyennes, rédigent les synthèses, les comptes rendus, veillent à ce que tous les thèmes soient abordés et à ce que chacun aie l'occasion de s'exprimer.

Combien de temps faut-il pour rentrer un dossier ?

Cela dépend un peu des communes mais il faut cependant un certain temps pour mûrir les projets et prendre de la hauteur car c'est un dossier qui reprend un ensemble de projets pour 10 ans.

Les réalisations concrètes nécessiteront-elles du personnel communal ?
Parfois, il faudra voir en fonction des finances ce qu'il est possible de faire ou non.

Tous les projets n'ont pas besoin d'argent public. Benoit Houbeau prend l'exemple d'un groupe de travail composé de citoyens, dans une autre commune, qui actualise l'atlas des chemins vicinaux.

Comment fonctionneront les groupes de travail ?
Les groupes de travail sont généralement formés à partir de la CLDR mais sont ouverts à toute la population et aux acteurs concernés quand la thématique abordée le nécessite.

Conclusion

Sarah Beaufays informe, suite à cette première réflexion sur les axes de développement de la Commune, que les avis des participants seront analysés puis transmis aux groupes de travail pour la suite du processus. Le Bourgmestre clôture la réunion vers 21h30, remercie les participants et rappelle que la CLDR devrait être installée d'ici fin 2010.